

Entraide Sein-Pathique

États financiers au 31 mars 2024

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4 - 5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 10
Annexes	11 - 13

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
675, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1G6

T 418 986-5122

Aux administrateurs de
Entraide Sein-Pathique

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Entraide Sein-Pathique, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

Cap-aux-Meules
Le 18 juillet 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125919

Entraide Sein-Pathique

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
Programme de soutien aux organismes communautaires	116 071	94 639
Ministère de la Culture et des Communications		
Projet - Culturel	20 000	
Ministère de la Famille		
Programme de soutien aux initiatives favorisant l'engagement paternel et la coparentalité		29 411
Programme de soutien en matière de conciliation famille-travail		12 172
Ministère de l'Éducation		
Financement ponctuel discrétionnaire		500
Centre intégré de Santé et de Services sociaux des Îles		
Programme de soutien à la mission de l'organisme	8 000	7 500
Développement des environnements favorables à la relation père-enfant	15 480	3 870
Projet - Éclaireurs - Veilleurs	22 530	
Projet - Relevailles et soutien postnatal	49 504	
Croix Rouge	60 971	
Municipalité des Îles	873	1 210
Carrefour jeunesse-emploi des Îles	500	1 500
Dons	7 199	5 610
Intérêts	1 401	614
	<u>302 529</u>	<u>157 026</u>
	-----	-----

Entraide Sein-Pathique

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires et charges sociales	92 907	89 032
Charges locatives	230	1 988
Frais d'activités	1 635	3 407
Télécommunications	1 541	3 011
Frais de formation	516	1 454
Frais de déplacements	827	1 182
Fournitures et frais de bureau	2 197	3 745
Matériel pour prêts	275	113
Publicité et dons	1 160	1 268
Représentation	774	749
Cotisations	818	673
Frais de réunion	492	463
Honoraires professionnels	3 778	2 620
Frais bancaires	129	42
	<u>107 279</u>	<u>109 747</u>
Projet - Ateliers portage (annexe A)	12 400	14 038
Projet - Ateliers périnataux (annexe B)	3 080	30 275
Projet - Conciliation famille-travail (annexe C)	3 148	14 750
Projet - Croix rouge (annexe D)	60 971	
Projet - Culturel (annexe E)	28 230	
Projet - Éclaireurs - Veilleurs (annexe F)	22 530	
Projet - Relevailles et soutien postnatal (annexe G)	49 128	
	<u>286 766</u>	<u>168 810</u>
Excédente (insuffisance) des produits par rapport aux charges	15 763	(11 784)
Actif net au début	<u>5 172</u>	<u>16 956</u>
Actif net à la fin	<u><u>20 935</u></u>	<u><u>5 172</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Entraide Sein-Pathique

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	15 763	(11 784)
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés		
Apports à recevoir	(425)	176
Autres créances	(1 228)	(1 190)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	8 548	(288)
Apports reportés	(15 480)	15 480
Augmentation nette de l'encaisse	7 178	2 394
Encaisse au début	15 214	12 820
Encaisse à la fin	22 392	15 214

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Entraide Sein-Pathique

Situation financière

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	22 392	15 214
Apports à recevoir	4 000	3 575
Autres créances (note 3)	<u>3 119</u>	<u>1 891</u>
	<u>29 511</u>	<u>20 680</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	8 576	28
Apports reportés (note 7)		<u>15 480</u>
	<u>8 576</u>	15 508
Actif net non affecté	<u>20 935</u>	5 172
	<u>29 511</u>	<u>20 680</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Entraide Sein-Pathique

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de soutenir, promouvoir et protéger l'allaitement maternel aux Îles-de-la-Madeleine. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Entraide Sein-Pathique

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

3 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	3 119	891
Effet à recevoir		1 000
	<u>3 119</u>	<u>1 891</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES À MÊME LES PRODUITS

Les immobilisations corporelles détenues par l'organisme comprennent de l'ameublement ainsi que de l'équipement. Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis de l'ameublement et de l'équipement pour un montant de 11 453 \$ (0 \$ en 2023) qui a été passé en charges à l'état des résultats.

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose de cartes de crédit d'un montant autorisé de 15 000 \$ qui portent intérêt au taux préférentiel plus 8,5 % (15,70 %; 15,20 % au 31 mars 2023).

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 127	28
Salaires à payer	2 449	
	<u>8 576</u>	<u>28</u>

Entraide Sein-Pathique

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées principalement aux groupes de discussion pour les futurs et nouveaux parents.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	15 480	
Montant encaissé ou réservé au cours de l'exercice		19 350
Montant constaté comme produits de l'exercice	(15 480)	(3 870)
	<u><u> </u></u>	<u><u>15 480</u></u>

8 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux variable.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Entraide Sein-Pathique

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	ANNEXE D	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PROJET - CROIX ROUGE		
Salaires et charges sociales	40 429	
Frais de formation	7 913	
Fournitures	903	
Frais de voyage et déplacements	8 356	
Promotion	562	
Matériel et équipement	<u>2 808</u>	
	<u>60 971</u>	<u>-</u>
		ANNEXE E
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PROJET - CULTUREL		
Salaires et charges sociales	11 202	
Frais de voyage et déplacements	615	
Location de salle	3 625	
Honoraires professionnels	9 600	
Matériel et équipement	<u>3 188</u>	
	<u>28 230</u>	<u>-</u>
		ANNEXE F
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PROJET - ÉCLAIREURS - VEILLEURS		
Salaires et charges sociales	16 465	
Repas et collations	779	
Fournitures	1 092	
Frais de voyage et déplacements	1 673	
Location de salle	2 070	
Honoraires professionnels	<u>451</u>	
	<u>22 530</u>	<u>-</u>

Entraide Sein-Pathique

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	ANNEXE G
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<i>PROJET - RELEVAILLES ET SOUTIEN POSTNATAL</i>		
Salaires et charges sociales	19 620	
Repas et collations	33	
Frais de formation	3 947	
Frais de voyage et déplacements	1 210	
Promotion	3 680	
Location de salle	1 021	
Bons d'achat	10 000	
Matériel et ameublement	9 617	
	<u>49 128</u>	<u>-</u>